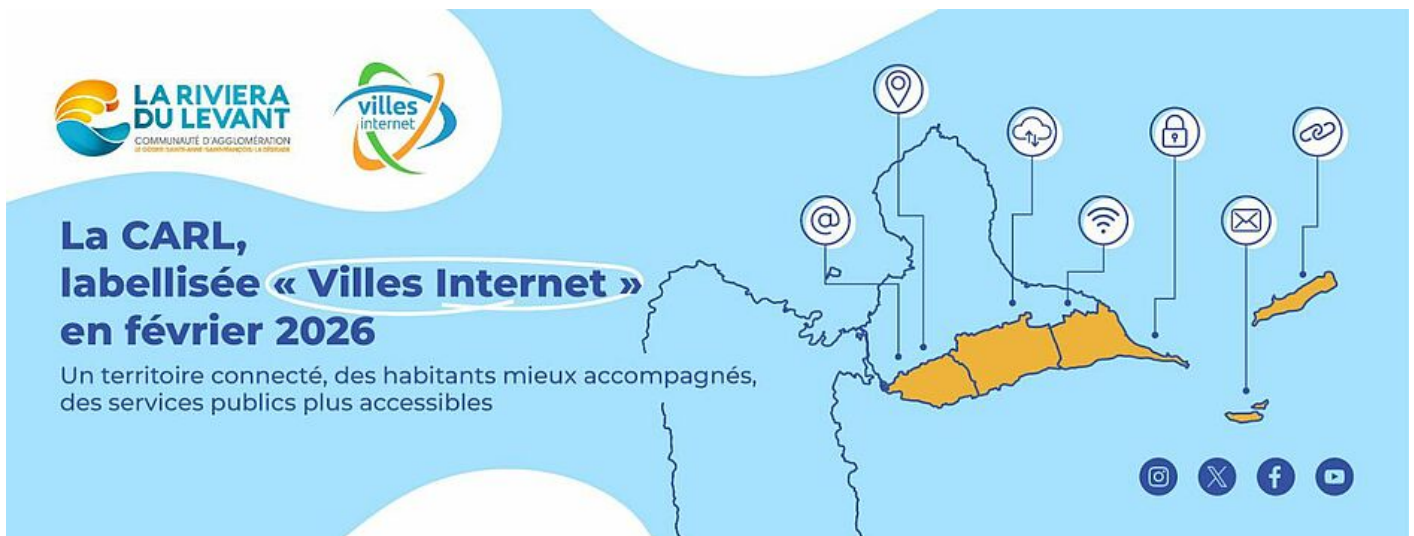


Label villes internet

La CARL labellisée "Villes Internet" : une reconnaissance nationale et une première pour un EPCI Guadeloupéen



La CARL labellisée "Villes Internet" : une reconnaissance nationale et une première pour un EPCI Guadeloupéen

La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) franchit une nouvelle étape dans la modernisation de l'action publique en obtenant le label national "Villes Internet". Elle devient ainsi le premier EPCI de Guadeloupe à être distingué. Avec 5 @ sur 5, la CARL rejoint le peloton de tête des administrations et collectivités guadeloupéennes labellisées.

Depuis 1999, l'association « Ville Internet », décerne le « Label National Territoires, Villes et Villages Internet », aux collectivités qui promeuvent l'internet citoyen.

Cette reconnaissance souligne l'engagement de la CARL en faveur d'un service public numérique accessible, moderne et efficace, facilitant l'accès des habitants à l'information et aux démarches administratives.

Une dynamique numérique au service des habitants

En 2026, 80 actions numériques ont été valorisées, illustrant la dynamique engagée par l'EPCI. Parmi les initiatives marquantes :

- > le renforcement de la médiation numérique de proximité avec le Bus France Services, dispositif itinérant accompagnant les habitants dans leurs démarches, avec davantage de permanences, des déplacements à La Désirade et une présence lors d'événements territoriaux ;
- > le développement de nouveaux outils d'information numérique, comme la chaîne WhatsApp de la CARL, le mensuel L'Écho de la CARL ou encore le Pass Shopping, lancé lors de la Mini Transat pour soutenir les commerçants ;
- > des solutions numériques au service de la solidarité et de l'écoresponsabilité, avec l'accès à l'application de covoiturage solidaire MOB'iles via QR code, la dématérialisation des inscriptions aux événements ou encore la mise en ligne d'enquêtes citoyennes.

Une transformation numérique structurée

Cette dynamique s'appuie sur une organisation renforcée avec la création d'une Direction des systèmes d'information et du numérique et l'élaboration du schéma directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN) intitulé Numéri'CARL 2026-2028.

Parmi les actions engagées : l'expérimentation de solutions d'intelligence artificielle pour la retranscription des séances communautaires, la modernisation des logiciels métiers, la publication des actes réglementaires en ligne, l'intégration de services numériques dans les abribus et la refonte du site internet de la CARL, intégrant de nouveaux outils de participation citoyenne.

Un territoire toujours plus connecté

En 2027, la CARL ambitionne de maintenir son niveau de labellisation et de viser la mention « mise en commun », qui distingue les collectivités les plus avancées en matière de maturité numérique.

Dans le cadre de son Projet de territoire - Horizon 2040, la Communauté d'Agglomération prévoit également la création d'un réseau de conseillers numériques afin d'acco



"À travers ces actions, la CARL affirme sa volonté de développer un territoire connecté, innovant et accessible, au service des habitants et du développement économique local".



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00